



Cumul d'activités en auto-entreprise - secteur immobilier

Par Pea_B

Bonjour,

j'ai lancé mon auto entreprise en tant qu'agent commercial dans l'immobilier il y a 3 ans. Je suis également agent d'état des lieux indépendant.

Dans un souci de diversifier mon offre de services, j'ai l'opportunité de rejoindre (toujours sous le statut d'agent commercial indépendant) une société (filiale d'un autre réseau) spécialisée dans des prestations de conciergerie & de gestion de location courte durée/saisonnnière, offre qui n'est actuellement pas proposée par mon réseau de mandataire immobilier.

Je me pose la question de savoir s'il est bien autorisé pour moi de rajouter cette activité complémentaire à mon auto-entreprise ?

En vous remerciant de votre réponse.

Cordialement.